A MESSIEURS les présidens & commissaires de l'assemblée des citoyens catholiques de la ville de Nismes.

Pezenas, le 3 mai 1790.

MESSIEURS,

VOUS nous avez proposé de *concourir au bonheur de la France, au maintien de la religion & de l'autorité légitime du roi.* Votre espérance ne sera point trompée ; nous devons mettre tout notre zele à la satisfaire. Nous le devons comme Français, nous le devons comme catholiques ; & jamais nous n'avons mieux senti qu'on ne peut renoncer au premier de ces titres, sans se rendre indignes du second.

Vous le voyez : nous professons mêmes sentimens ; nous témoignons avoir même but, même fin. Si nos opinions different ; si elles sont diamétralement opposées ; si l'une ne peut sauver l'état, qu'autant que l'autre peut le perdre, nous serions coupables de nous taire : nous le serions envers la patrie que nous croyons attaquée ; nous le serions envers vous que nous croyons égarés.

Combien doit être étrange votre erreur, ou la nôtre, que vous ayiez pu penser concourir *à la paix de l'état & au bonheur du peuple*, en lui montrant la religion en danger & le roi sans pouvoir ! Ainsi, pour porter remede aux maux de l'état, vous rassemblez ce que la discorde eut de plus affreux instrumens ; vous armez à la fois le fanatisme civil & le fanatisme religieux.

Avez-vous pu vous refuser à l'idée des maux

qu'en des siecles ignorans, chez des peuples superstitieux, vos clameurs eussent déjà produit? N'avez vous pas frémi en songeant à ceux qu'elles peuvent produire encore? Certes, ceux qui vous trompent, ont déjà bien à se glorifiér d'avoir pu renouveller parmi nous des erreurs si grossieres, d'avoir converti en zélateurs, des Français du dix-huitieme siecle. Qu'ils achevent leur triomphe! Qu'ils aillent recueillir à Avignon, qu'ils transplantent, dans vos murs, les débris, justement dispersés, de cet horrible tribunal qui arme la religion du glaive, & change les prêtres en bourreaux. (1) Quoi! vous ne verrez point quel affreux précipice on creuse sous vos pas! Vous ne sentirez point ce feu qui couve sous la cendre où l'on veut vous faire marcher! Serez-vous sans yeux pour les dangers que vous attirez sur vos freres, vos concitoyens, sur vous mêmes qui les aurez mérités? Voudrez-vous faire oublier que Nismes fut la patrie du vertueux Villar (2).

Quel est donc le danger dont la religion est menacée? Quelle atteinte a-t-on porté à sa sainte doctrine? Quels temples se sont ouverts aux idolâtres? Quelle secte est sortie des ténebres de l'hérésie? Les représentans d'une grande nation ont formé la noble entreprise de réaliser le vœu de l'opinion publique: ils ont rendu à la religion le plus bel hommage qu'elle en pût recevoir, en refusant

---

(1) *Le tribunal de l'inquisition vient d'être aboli par un arrêté du corps municipal.*

(2) *Villar, consul de Nismes, sauva les protestans, & éclaira les catholiques, à l'époque de la fameuse St Barthelemi.*



la protection des lois aux abus qui depuis long-temps la déshonoroient, en soustraisant tous ces faux ornemens dont les passions humaines l'avoient défigurée depuis dix sept siecles. Ils ont vraiment *rendu à César ce qui est à César, & à Dieu, ce qui est à Dieu*, en établissant sur les principes invariables de l'équité naturelle, les droits de chacun, en prescrivant au roi la justice, aux peuples l'obéissance, aux ministres du culte la simplicité & la pureté des mœurs. Quelle innovation ont-ils introduit dans le dogme? Quel autre changement remarquez-vous dans la discipline ecclésiastique, que celui de l'administration des biens temporels! Les biens temporels de l'église? Les biens temporels de ceux dont le royaume n'est pas de ce monde, de ceux qui ne peuvent étaler l'opulence sans se perdre, & sans perdre avec eux les générations qui les suivent! Ainsi ce prétendu danger de la religion consiste en ce qu'elle est délivrée du plus terrible danger? Ainsi vous regretteriez pour elle que ses ministres fussent moins sujets à la trahir & à la corrompre? Vous regretteriez qu'il ne fût plus possible de voir la substance du pauvre prodiguée à d'indignes voluptés; le pain de la parole distribué par des bouches vouées aux louanges du siecle, les fonctions de l'autel remplies par des hommes ivres des soins du monde & des illusions de la vanité? Avez-vous pensé que de pareils exemples dussent bientôt cesser d'exister parmi nous, ou sont ce de pareils hommes que vous voudriez rassembler dans des conciles? Sont-ce des calculs subtils, des spéculations financieres que vous brûlez d'entendre dans ces chaires de vérité? Est-ce le sanctuaire enfin que vous défendez, ou les trafi-

quans qui ſont à la porte du temple ?

Si la religion ne peut avouer le zele qui vous anime, que vous dirons-nous du roi que vous outragez, de la nation entiere que vous calomniez? Que parlez vous de conſtitution monarchique, & de pouvoir exécutif ſuprême? Ces mots ſacrés dans la bouche de nos repréſentans, quel ſens, quelle acception ont-ils dans la vôtre? Eſt ce à vous enfin qu'il appartient de les définir? Vous oſez dire qu'on égare l'aſſemblée nationale: citoyens aveugles! que ne dites-vous auſſi qu'on égare la nation entiere, dont l'opinion a toujours régi celle de ſes repréſentans? En ce ſiecle de lumieres, où toutes les portes ſont ouvertes à la vérité; où les préjugés n'ont plus d'aſyle que chez l'intérêt ſordide & chez l'impudente vanité, ce n'eſt pas un homme ſeul, ce n'eſt pas une troupe d'hommes pris au haſard dans la ſociété, c'eſt l'élite même de la nation que vous voulez qu'on puiſſe égarer. Certes, c'eſt elle ou vous-mêmes qu'on égare. Penſez-vous pouvoir ſubir ce parallele?

Ah! que dans l'aſſemblée nationale des voix s'élevent contre l'opinion publique, contre la raiſon qui réforme & modifie; que ces préjugés qu'on veut étouffer, ces abus qu'on veut détruire, y aient auſſi leurs repréſentans, cet inconvénient qui peut effrayer les ames foibles, eſt du moins une ſuite néceſſaire de l'imperfection des hommes, & devient même utile à la vérité, en la ſoumettant à des agitations qui rendent ſon éclat plus vif, ſa lumiere plus ſûre; mais que de pareilles voix s'élevent du ſein d'une nation qui a promis d'attendre en paix que ſa conſtitution lui fût donnée, que ſes lois fuſſent faites; que des citoyens qui ont juré d'être fideles à la conſtitution, veuillent re-

prendre le droit de l'asservir à leurs opinions & à leurs erreurs ; que des catholiques calomnient l'autorité légitime, nous tremblons à dire ce que de telles actions peuvent paroître devant Dieu, devant la loi, devant le roi.

Ce roi, dont vous osez démentir la parole sacrée, ce roi, que les tigres de nos jours frémissent de ne pas trouver impitoyable & tyran comme eux, ce roi, en qui repose notre amour & notre confiance, doutez-vous que la constitution ne lui donne, au moins, le pouvoir de punir votre amour insultant, votre irrévérente témérité, que peut être elle ne lui en impose l'obligation ?

Quel est donc ce pouvoir que vous lui souhaitez, dont vous êtes pour lui si soigneux ? Pensez-vous que la faculté d'enfreindre les lois puisse être de quelque prix à celui qui veut mettre sa gloire à les soutenir ? Que celui qui ne veut faire que des heureux ait à regretter de ne pouvoir faire des malheureux ? Quelle plus belle prérogative voulez-vous donner à un homme, que celle d'être institué au-dessus de ses semblables, pour être le dépositaire & l'exécuteur des conventions qu'ils ont faites pour leur bonheur, & d'être ainsi affilié en quelque sorte aux fonctions de la divinité, sans avoir acquis des organes plus parfaits, sans avoir échappé aux liens des foiblesses humaines ?

Si les rois savent atteindre à ce sincere amour des peuples, à ce respect voisin de l'adoration, c'est sans doute lorsqu'ils savent respecter les limites de leur puissance, & faire disparoître les passions de dessus le trône. Eh! quel est le roi sage & bon, qui, pour mieux s'assurer de ne pas abuser de la confiance publique, n'embrassât avec joie les moyens de ne le pouvoir ?

Eſt-ce au roi, eſt-ce à vous, de regretter cette faculté qui mettoit la nation à la merci de quelques miniſtres, & ce tems où chaque erreur du trône coûtoit des larmes à pluſieurs millions d'hommes, où des intrigues de cour donnoient le mouvement aux affaires, où les fantaiſies de quelques êtres corrompus pouvoient devenir la loi ſuprême de l'état ?

Eſt ce à vous ſur tout à vous plaindre du trouble & de l'anarchie? Vous qui voulez réformer les lois déjà faites, & organiſer les pouvoirs à votre gré? Vous, qui, voulant garantir la conſtitution, ne craignez pas de révoquer en doute ſi nous avons une conſtitution. Ne vous y trompez pas: l'anarchie eſt toute retirée dans le cœur des ennemis de l'état. Ce ſont eux qui la ſoufflent de toutes parts.

Toute une année d'agitations & d'inquiétudes n'a-t-elle pas ſuffi pour vous faire connoître les Français? Quoi! cette révolution, qui ſera l'étonnement des ſiecles à venir, ſera vue avec dédain par nos contemporains? Quoi! vous n'aurez point admiré qu'une grande nation ait recouvré ſubitement tous les droits de la nature & de la ſociété, qu'elle ait repris en un moment ce qui a coûté aux peuples voiſins la perte de pluſieurs générations, qu'elle ait ſubſtitué à la fauſſe politique des cours les ſeules lois de l'équité & de la raiſon, à l'art de tromper les peuples, celui de faire leur bonheur; qu'elle ait remis, comme en un faiſceau, tous les préjugés, toutes les erreurs qui déshonoroient notre âge, pour les frapper d'un ſeul coup; qu'elle ait fait toutes ces choſes comme par un ſeul acte de ſa volonté; que tous les petits tyrans répandus

ſur la ſurface du royaume n'aient pu lui oppoſer même un ſimulacre de réſiſtance ; que ces viperes qu'elle nourrit dans ſon ſein n'aient pu faire entendre que de vains ſifflemens ; que ſes ennemis ſecrets n'aient eu d'autres ſuccès que celui de ſéduire quelques ames foibles, dont ils ont emprunté la voix pour faire entendre leurs ſophiſmes.

Ah ! qu'un ſi beau ſpectacle fixe enfin vos regards. Ne voyez-vous pas que le peuple n'a plus cette inhumaine férocité des ſiecles paſſés ; que les tems de la ſuperſtition ont ceſſé pour lui ; qu'il a reconnu ſes droits, & qu'il eſt digne d'en jouir ; qu'il cherche par-tout des freres, & qu'il ne veut point de maîtres. Ceſſez de le tenter, de l'alarmer. Ne vous oppoſez plus à ſon bonheur, au vôtre. Voyez la paix où elle eſt, & le trouble où il faut le craindre. Si votre volonté doit ſe faire entendre, il faut donc que la volonté générale ſe taiſe. Où ſera alors notre ſalut ? Hors de la conſtitution, hors des décrets de l'aſſemblée nationale, hors de l'autorité légitime du roi, que pouvons-nous voir autre choſe que déſordre, confuſion, horreur? Quand même les nouvelles lois ne ſeroient pas un bienfait pour le peuple, auroit-il une meilleure reſſource que celle de les ſuivre ? Ah ! loin de l'égarer par d'injuſtes inquiétudes, inſpirez-lui plutôt des ſentimens doux & paiſibles ; & s'il lui faut un fanatiſme enfin, choiſiſſez lui le ſeul qui puiſſe épargner notre ſang, le ſeul qui puiſſe honorer des hommes ; celui de la liberté.

Citoyens, nous vous avons dit nos ſentimens. Si nous ſommes dans l'erreur, nous y ſommes de bonne foi. S'il en eſt de même chez vous, nous aurons acquitté ce que nous vous devons ; s'il

en étoit autrement....... Non, cette idée nous fait horreur, & nous ne pouvons achever.

Nous sommes,

MESSIEURS,

Vos très-humbles & très-obeissans serviteurs,

Les maire & officiers municipaux de Pezenas.

Signés, Brun, maire; Venel, H. Reboul, Gautié, Audibert, Thomas, Biche, Negre, Alazard, officiers municipaux; André, procureur de la commune.

AVERTISSEMENT.

Le club des amis de la constitution de Nismes, composé indistinctement de membres divisés dans leurs opinions religieuses, pénétré des sentimens de patriotisme exprimés dans la lettre de la municipalité de Pezenas, ci dessus, & partageant toute la pureté des principes qui y sont ramenés, a unanimement délibéré de la faire imprimer : il est très-important de la répandre dans cette contrée, afin de prévenir l'effet que pourroit produire la délibération du 20 avril, qui y a donné lieu, & sur laquelle le club avoit déjà présenté son opinion, dans sa pétition du 27 du même mois, à la municipalité.

Signés,

VIGIER SARRASIN, *président du Club.*

COURBIS, *secrétaire.*

VINCENT PLAUCHUT, *secrétaire.*

RABAUT DUPUI, *secrétaire.*

TROUSSEL, *secrétaire.*